

M. le Président expose que M. le Juge de paix de Marcillac vient de fixer l'ouverture de l'atelier de distillation des marcs de raisins du 2 au 10 novembre. Cette époque ne saurait satisfaire les viticulteurs de la région. En effet, les vendanges dans la vallée du Dourdou ont déjà commencé et on peut prévoir le soutirage des vins vers le 10 octobre. Pour que les marcs destinés à la distillation puissent être utilisés avec profit, il faut que cette dernière intervention suive le plus près possible le soutirage. Cette année les marcs devront être conservés pendant trois semaines; chose à peu près impossible, il faudrait avoir des récipients hermétiquement clos que presque personne ne possède. Beaucoup de viticulteurs seront obligés de jeter leur marc au fumier ce qui occasionnera une perte notable de leur récolte.

De plus, la période du 2 au 10 n'est pas suffisante; nous comptons sur la commune une moyenne de 70 à 80 déclarations de récolte et il sera impossible de faire en huit jours tout le travail; d'autant plus que beaucoup de viticulteurs des communes limitrophes viennent distiller leur marc à Villecomtal.

Cette manœuvre se renouvelle tous les ans; depuis bon nombres d'années, notre atelier de distillation ne peut fonctionner qu'à la fin de la saison; cependant nous avons dans le pays un bon distillateur, muni d'un appareil perfectionné et qui ne demande qu'à travailler.

Le maire s'est adressé au Juge de paix pour tenter d'obtenir une date plus favorable et d'un délai plus long. Il n'a pas obtenu satisfaction. M. le Juge prétexte que les communes ne font pas la demande à temps; elle devrait lui parvenir avant le 30 juin. Il n'est pas possible qu'avant le 30 juin on puisse fixer l'époque, même approximative, de la vendange. D'ailleurs, je connais des maires qui ont fait leur demande à temps et qui n'en sont pas plus avancés.

Il y a lieu de recourir à l'autorité supérieure.

Le conseil, oui l'exposé de son président, prie M. le Préfet d'intervenir en leur faveur auprès de l'administration des contributions indirectes afin de faire obtenir satisfaction aux bouilleurs de cru de la commune. La distillation devrait durer au moins quinze jours et être fixée à une date la plus rapprochée possible du 10 octobre.

En 1916 et 1917, la distillation se faisait sur le tour de ville, près de la fontaine située face à la rue de la Poterne.

V

ILLECOMTAL

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 25

Juin 2014

MAIRIE : 0565446021

SITE INTERNET : www.villecomtal.fr



echos de notre cité médiévale

Le mot du Maire

Comme chaque année, en début de l'été, paraît le bulletin municipal. Celui-ci est le premier depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale. C'est pour cela que vous y trouverez la constitution des différentes commissions qui répartissent les travaux et activités communales

munes à une partie du canton d'Espalion.

Le bulletin restant un moyen efficace d'information, vous y trouverez les résumés des réalisations en cours.

Cet été sera, comme d'habitude, riche en manifestations sportives, culturelles et festives, ce qui témoigne du maintien de la vitalité des associations



L'entrée du village est pratiquement terminée.
Les toilettes publiques devraient être opérationnelles pour la saison estivale.
Elles seront installées au niveau du carré de réservation, devant les bancs.
Il ne restera plus qu'à disposer la signalétique et matérialiser le centre du rond-point.

Il est question également d'une évolution importante concernant l'élargissement de la communauté des com-

Je tiens à remercier les bénévoles et tous ceux qui œuvrent au sein de ces associations. Par leur engagement, ils participent à la vitalité du village.

Espace des Enfarinés à la maison Bazet

Après tant d'années d'attente, ce bâtiment adossé au porche va retrouver son aspect originel. Le chantier de rénovation, voire de reconstruction a débuté comme prévu au mois de février.



Après la déconstruction il ne restait plus que la façade à colombages

Une préparation et un travail très délicat ont été nécessaires pour garantir la conservation de la très vieille façade comportant le seul encorbellement de Villecomtal. Un doublage en béton banché a permis de la consolider. L'autre façade, côté mairie, a été entièrement



Reconstruction de la façade côté mairie

ment reconstruite. Son aspect extérieur est partagé entre pierres de taille et colombages traditionnels. Grâce à un important décaissage au brise-roche, de solides fondations ont été possibles, surtout côté calade où il s'agissait d'œuvrer sans ébranler son pavage récemment rénové.

Le résultat de cette première phase de travaux est convaincant. Le béton banché a été couvert par un parement en pierres construit comme un mur à part entière. A la fin des travaux, il sera impossible de faire la différence.

Les dépenses engagées par la communauté des Communes sont conséquentes. (voir le bulletin précé-



Pose de la ferme

dent) Ne perdons pas de vue que cette réalisation vise un double objectif : entretenir et valoriser le patrimoine architectural dans le quartier du porche, représentatif de notre cité médiévale et, par l'utilisation de ce bâtiment, augmenter l'attrait touristique de notre territoire.

Malgré toutes ces difficultés, cette première phase de travaux de maçonnerie s'est déroulée normalement. La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre de l'année.

Villages fleuris

Cette année encore, Villecomtal participera au concours départemental du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie dans la catégorie des communes de moins de 500 habitants. La commission attribuant les prix passera dans notre commune courant juillet. De nombreuses variétés de plantes annuelles et vivaces ont été mises en place au mois de mai, pour un budget total d'environ 650€.

Chacun peut, à son niveau, contribuer à l'embellissement du village en agrémentant les abords de son logement et en nettoyant son devant de porte. Les propriétaires de chiens sont invités à prendre leur disposition afin que leurs

déjections canines ne viennent pas dégrader nos espaces publics.

Dans le cadre de la participation à ce concours, on pourrait envisager un projet plus global intégrant notamment les aspects environnementaux, la mise en valeur des richesses du village, des aspects pédagogiques (dont peuvent faire partie le jardin des senteurs ou le chemin Vinh Luu), la création de lieux publics de convivialité, de rencontre. Vos suggestions pour l'amélioration de notre cadre de vie, au sens large, sont les bienvenues, n'hésitez pas à interpeller les membres de la commission concernée qui seront à votre écoute.

Budget 2014

Le budget voté avant la mise en place du nouveau conseil municipal s'équilibre à un total de 900.418€

414.094€ en section fonctionnement

486.324€ en section investissements.

Les dépenses d'investissements intègrent, outre le remboursement du capital, des emprunts, les dépenses concernant les travaux d'entretien des voiries et bâtiments publics, le solde des opérations précédemment initiées dénommées «Cœur de Village» et «réhabilitation de la mairie». La mise aux normes de la salle des fêtes pour 86.469€ ne sera probablement réalisée qu'en 2015.

Un nouvel emprunt de 250.000€ a été souscrit en mai 2014 auprès de la Banque postale pour permettre

de financer le solde des investissements en cours dont les subventions obtenues tardent à être débloquées par les différents organismes concernés. Il s'agit essentiellement de l'aménagement du carrefour à l'entrée du village.

Les taux d'imposition communaux restent inchangés. Sur 2013, les impôts perçus par la commune se sont élevés à 146.189€ soit environ 34% des recettes globales. En recettes intrinsèques à la commune, se rajoutent les produits des locations des biens immobiliers lui appartenant, soit 14% des recettes globales. Comme vous pourrez le constater, plus de 50% des recettes dépendent des dotations émanant des instances nationales.

Jardin botanique : la promenade VINH LUU

Il y a déjà 40 ans que le charme de Villecomtal et la richesse de sa flore environnante furent déterminants dans le choix de notre village lorsque Claudine et Vinh Luu ont créé les stages sur les plantes médicinales. Vinh LUU est décédé en juin 2012 et des amis ont tenu à lui rendre hommage. Très naturellement le projet de créer un jardin ainsi qu'un parcours permettant la découverte des plantes médicinales a vu



le jour.

Nous sommes toutes et tous invités à l'inauguration de "la promenade Vinh LUU" située à proximité de la maison de santé qui aura lieu le samedi 5 juillet à partir de 19h en présence de la famille de Vinh, ainsi que des élus. Ce sera l'occasion de visiter le site et de prendre connaissance des nombreuses plantes,

arbustes et arbres qui ont été implantés par quelques bénévoles sous la conduite de Claudine Luu.

Les 20 ans de l'association EVMP

Cela fait maintenant 20 ans que les deux clubs voisins ont décidé de réunir leurs forces pour créer l'Entente Villecomtal Mouret Pruines.

L'Union Sportive de Villecomtal a été créée en 1967 avec comme 1^{er} président, Klaas Cadillac. En 1994, le président de l'époque, Yves Bony, ainsi que, celui de Mouret, Gabriel Issalys, proposent la fusion des deux clubs. Il convient de préciser que les plus jeunes de Mouret fréquentaient déjà l'école de foot dont Guy Cabrolier en était le principal animateur. L'objectif était d'avoir un effectif plus conséquent et ainsi prétendre à la division supérieure.

Actuellement, sous la direction de Jean-Marc PICOU et Vincent REGIS, le club compte 50 joueurs seniors répartis en trois équipes engagées, une en promotion de première division qui finit 7^{ème} sur 11, deux en troisième division, l'une finit 3^{ème} et l'autre 7^{ème} du championnat.

Des joueurs plus jeunes évoluent au sein de l'Entente Foot Vallon : 5 joueurs chez les moins de 13

ans, 15 en moins de 15 ans et 3 en moins de 17 ans jouant en excellence, le plus haut niveau départemental. 25 vétérans, se retrouvent tous les 15 jours pour taper dans le ballon. Tous ces licenciés sont entourés d'une dizaine de dirigeants.

De nombreux événements ont marqué la vie de ce club et après 20 années d'existence, l'équipe dirigeante a retenu la date du 28 Juin pour fêter comme il se doit cet anniversaire. Joueurs, dirigeants et sympathisants du club se sont retrouvés au terrain de foot de Villecomtal, pour échanger et se rappeler les bons moments passés ensemble.

Un repas à la salle des fêtes de Mouret clôture cette belle journée.

Le foot tient une part importante dans la vie associative de notre village et cela depuis près de 50 ans. Aussi ne manquons pas d'aller encourager joueurs et dirigeants au bord du terrain lors de la prochaine saison.

Communauté des communes Espalion -Estaing

Le 14 avril 2014 se tenait dans ses locaux sis 16 avenue Marcel LAUTARD à Espalion, le premier conseil de la communauté des communes d'Espalion-Estaing, puisque tel est son nom.

Cette réunion a été le théâtre de l'élection de Jean-Claude ANGLARS comme Président de cette nouvelle structure instaurée depuis le 1er Janvier 2014.

Comme lui autorise la loi, six vice-Présidents ont également été élus.

Il s'agit, par ordre, de :

- 1-Eric PICARD, maire d'Espalion
 - 2-Bernard SHEUER, maire de St Come d'Olt
 - 3-Pierre PLAGNARD, adjoint à Espalion
 - 4-Bernadette AZEMAR, maire de Coubisou
 - 5-Jean Michel VERDU, adjoint à Espalion
 - 6-Angèle ORTIZ-PRADALIER, maire de Campuac
- Pour mémoire, cette collectivité représente une population de

9779 habitants pour les 11 communes adhérentes des cantons d'Estaing et Espalion (Bessuéjols, Campuac, Coubisou, Espalion, Estaing, Lassouts, le Cayrol, le Nayrac, Sébrazac, St Côme d'Olt et Villecomtal).

Tout comme pour notre commune, des commissions ont été mises en place (CAO, SMICTOM, OT, Pays du Haut Rouergue, etc...).

Rappelons ici que la communauté des communes a permis de mener à bien des projets structurants autour de **l'économie** (à Villecomtal : garage automobile), de **l'économie touristique, des services à la population** (à Villecomtal : maison de santé), **du développement**

culturel (à Villecomtal : espace des enfarinés (travaux en cours)), et pour finir de **la voirie**.

Le prochain (très) grand chantier de la communauté des communes d'Espalion-Estaing sera la réalisation d'un Gymnase à Espalion.

La Communauté des communes d'Espalion-Estaing gère un budget de 2.098.000€ en fonctionnement et de 8.540.000€ en investissement.



Aménagement cœur de village

Les travaux de la 2ème tranche ont commencé cette année assez tôt afin d'être terminés fin juin, avant la saison touristique. Il s'agit de l'aménagement du carrefour RD22-RD904 et de ses abords : arrêt de bus, toilettes municipales, aire de collecte des ordures ménagères et places de parking.

L'implantation d'un rond-point va amener quelques changements d'habitude de circulation, notamment pour les automobilistes qui viendront de la pla-

ce des Chèvres pour s'engager vers les quais. Quand vous serez dans ce cas, il faudra que vous empruntiez la totalité du rond-point pour vous diriger vers les quais, oubliez la manœuvre qui consiste à tourner directement à droite! Cette nouvelle configuration apporte une meilleure visibilité et sécurité routière. La colonne Poincaré restera finalement en place car elle s'insère bien dans ces nouveaux espaces.

La médiathèque

Après une année d'ouverture, la nouvelle médiathèque a trouvé son rythme de croisière. Les bénévoles se relaient pour prendre les permanences. Le mardi après midi reçoit les classes de l'Ecole, et le samedi est plus particulièrement fréquenté par les familles.

La gamme de livres ainsi que de CD et DVD proposée est diverse et variée pour être accessible au plus grand nombre. Grâce au budget de 500€ alloué par la mairie, des ouvrages ont pu être acquis comme les bestsellers : « Au revoir là-haut » (dernier prix Goncourt) de P. Lemaitre, « Tout l'amour de nos pères » de C. Signol, etc..., des mangas, des livres plus didactiques sur divers thèmes tels que la construction de cabanes, la déco récup. ou végétale, l'alimentation santé, les ados, des témoignages sur des hommes de notre temps : « Paroles de nos anciens, les gagne misère », « Stéphane Hessel, irrésistible optimiste »... et bien d'autres titres que nous vous invitons à venir découvrir.

La médiathèque départementale fournit le plus gros du stock, renouvelé périodiquement. Cependant elle peut nous fournir, à tout moment, le titre que vous souhaiteriez dans la mesure de sa disponibilité.

Avec le printemps, un arbre a vu éclore des ex-

traits poétiques proposés essentiellement par les enfants fréquentant la médiathèque.

Nous avons participé au prix inter bibliothèque organisé par l'association « Vallon de Cultures » et à notre niveau, nous avons choisi « En attendant la montée des eaux » roman écrit par Maryse Condé dont, l'intrigue se déroule en Haïti.

Nous sommes ouverts à toutes suggestions d'animations ou autres pour faire de ce lieu un endroit convivial où l'on aura plaisir à se retrouver.

Le projet le plus important est cependant l'exposition sur la guerre de 14-18 ouverte à tous dans les premiers jours de juillet et jusqu'à la fin de l'année. Vous pourrez y découvrir divers documents, photos et objets mis à la disposition de la médiathèque par des habitants de la commune. Certaines de ces pièces sont remarquables et nous remercions ceux qui nous les ont confiées pour que tous puissent en profiter.

En rappel, durant juillet et août, la médiathèque sera ouverte le mercredi de 10 à 12h et le samedi de 10 à 12h.

Elle retrouvera ensuite ses permanences habituelles à savoir le mardi de 14 à 16h et le samedi de 10 à 12h.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Samedi 5 juillet inauguration du jardin botanique VIN LUU
À partir de 19h (voir l'article dans ce bulletin)

Dimanche 6 juillet concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Samedi 12 juillet concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Dimanche 13 juillet festivités du 14 juillet : retraite aux flambeaux à 21h30, feu d'artifice à 22h30

Rallye motos du Dourdou :

Vendredi 18 juillet étape de nuit : 4 spéciales, 1er départ 20h

Samedi 19 juillet étape de jour : 6 spéciales, 1er départ 9h30 diner ouvert à tous à 19h30 à la salle des fêtes

Du lundi 21 au vendredi 25 juillet :

stage de violon proposé par Natacha Catusse, tous niveaux et tous âges

Jedi 24 juillet randonnée aux environs dans le cadre du festival de la randonnée

Vendredi 25 juillet concert de fin de stage de violon

Samedi 26 juillet concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Jedi 31 juillet conférence « Les Plantes Médicinales de l'Aveyron » animée par Claudine Luu, 21 h salles des fêtes

Vendredi 1^{er} août concours de pétanque ouvert à tous en nocturne – 20h30 au foirail

Mercredi 4 août spectacle dans le cadre du festival folklorique international du Rouergue: 21h L'Albanie, groupe « Artisti »

Jedi 14 août randonnée aux environs dans le cadre du festival de la randonnée

Jedi 14 août rue à Tire l'Aligot, repas en plein air avec anima-

tion musicale – 20h30 rue de l'Horloge

Vendredi 15 août concours de pétanque ouvert à tous en nocturne – 20h30 au foirail

Vendredi 22 août concours de pétanque ouvert à tous en nocturne – 20h30 au foirail

Fêtes de la Saint Barthelemy

Vendredi 29 août concours de pétanque ouvert à tous en nocturne – 20h30 au foirail

Samedi 30 août 14h30 - quine de l'Admr
19h - soirée moules frites avec concert

Dimanche 31 août 8h - déjeuner aux tripous
toute la journée - vide-grenier
après-midi – animation musicale avec l'Harmonie de Marcillac, spectacle de la Compagnie Octave avec grands échassiers et sculpture de ballon
19h – apéritif.

Comme chaque été, marché le mercredi matin à compter du 16 juillet jusqu'au 27 août inclus.

Profitez en pour rappeler que :

* la gymnastique d'entretien et la Zumba reprendront à la rentrée, pour plus d'informations s'adresser au Foyer Rural

* qu'un groupe informel de marcheurs organise des balades d'une durée de deux à trois heures, le lundi après midi et se donne rendez vous devant la salle des fêtes à partir de 13h30 (14h45 lorsque les jours sont plus longs), ceux qui veulent se joindre à eux seront les bienvenus.

Epicerie Laurent, un an déjà !

Voici déjà un an que Sylvie et Eric Laurent ont repris les rênes de l'épicerie anciennement «Noyer». Quelques difficultés administratives avaient retardé d'un mois leur installation, période dont Sylvie et Eric ont profité pour faire connaissance avec le village et commencer à rencontrer par la même occasion certains de leurs futurs clients.

Ils sont tous les deux très satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé dès l'ouverture de leur commerce, et sont particulièrement reconnaissants envers tous les habitants (de Villecomtal et des alentours) qui permettent de faire vivre ce petit commerce



de proximité indispensable à la vie du village. Sylvie et Eric sont très attachés à diversifier leurs offres (rayon poisson le samedi), à faire découvrir de nouveaux produits (découverte de nouvelles bières avec agrandissement du rayon...), et à proposer, dans la

mesure du possible, des produits locaux (miel bio, fromage de chèvre, farine, fines herbes...). Dans le magasin, un espace est réservé à des petites expositions, avis aux amateurs qui voudraient faire partager un de leur talent. Nous sommes très heureux de leur présence et de cette intégration réussie, nous leur souhaitons à tous les deux une bonne continuation.

COMISSIONS ET DELEGATIONS

L'importance de la population municipale détermine, outre le mode de scrutin applicable, le nombre de conseillers municipaux à élire. Pour notre commune de moins de 499 habitants, l'équipe municipale est constituée de 11 conseillers parmi lesquels Jean François PRADALIER a été élu Maire conformément à l'article L2122-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Ses deux adjoints, Françoise COSTES et Patrice PHILOREAU le secondent.

Chaque décision importante est prise après présentation et délibération en conseil municipal. Bien que le conseil municipal soit la seule instance délibérative, ses membres ne peuvent matériellement se pencher en détail sur tout ce qui concerne la commune. C'est pourquoi le Maire a mis en place des petits groupes de travail constitués de conseillers municipaux qui vont s'intéresser de près à tel ou tel sujet en fonction de leurs disponibilités, intérêts ou domaines de compétences.

Ce sont sur les travaux préalables ou recommandations de ces commissions que le Maire et son Conseil Municipal peut

s'appuyer pour prendre les meilleures décisions. Certaines de ces commissions sont obligatoires alors que d'autres peuvent être créées à tout moment par le conseil municipal en fonction des besoins spécifiques de la commune. Ces commissions se réunissent en fonction des événements et des besoins. En résumé, elles sont les rouages essentiels et indispensables au bon fonctionnement de la commune.

Les délégués communaux sont également élus au sein du conseil municipal pour représenter et défendre les intérêts de la commune dans des instances "supra communales" telle que la communauté de commune d'Estaing Espalion où Villecomtal est représentée par le Maire et son premier adjoint.

Claude CALIXTE a reçu la délégation de monsieur le Maire pour la gestion et la responsabilité de la Salles des Fêtes.

Jean Pierre COUGOULE a lui reçu délégation pour la gestion et la responsabilité des employés municipaux (filiale technique). A ce titre il planifie et supervise de manière concertée le travail hebdomadaire de Didier GUIRAL et de Vincent JOULIA.

commissions	délégués-suppléants	missions
syndic inter-com. d'énergie du dép. de l'Aveyron (SIEDA)	Claude CALIXTE J-Fr. BOSCUS	Le SIEDA est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) émanant de la volonté des communes de se regrouper. Propriétaire des réseaux électriques basse et moyenne tension et des transformateurs, le SIEDA est chargé de les étendre, les dissimuler, les renforcer et les sécuriser. Le SIEDA intervient également pour l'éclairage public.
syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Conques Muret le château (SIAEP)	P. PHILOREAU Virginie MALTESE-COLAS J-Fr. PRADALIER J-Fr. BOSCUS	Le SIAEP Conques Muret regroupe les communes de Conques, Grand-Vabre, Marcillac-Vallon, Mouret, Muret-le-château, Nauviale, Pruines, Saint-Cyprien-sur-Dourdou, Saint-Felix-de-Lunel, Senergues et Villecomtal. La population desservie est d'environ 5 500 habitants pour 4 000 abonnés. Le syndicat dispose de 4 outils de production d'eau potable: le captage de Muret, l'usine de Conques, les sources alimentant le village, la source du Kaynard. Il gère un réseau d'environ 250km dont Véolia est le fermier. Après avoir réalisé l'interconnexion des réseaux Conques et Muret, dans un souci de sécurisation de l'alimentation en eau potable, le syndicat a engagé en 2012 un projet d'interconnexion avec le réseau du SIAEP de Montbazens-Rignac, soit 11 km entre Sébazac et les réservoirs des Boutets. Cette sécurisation devrait être effective à partir de l'été 2016. Ce syndicat est présidé par Zéphirin QUINTARD.
centre communal d'action sociale (CCAS)	J-Fr. PRADALIER Céline CHAUVIER Valérie RABREAUD Virginie MALTESE-COLAS	Dans toute commune, si petite soit-elle, on rencontre des personnes qui se trouvent, passagèrement ou plus durablement, en situation de fragilité : personnes et ménages pauvres, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, jeunes en recherche d'emploi, etc. Le CCAS est l'instrument privilégié dont dispose la commune pour leur venir en aide. Le CCAS n'a ni la mission, ni les compétences pour tout faire. Mais il est légitime à solliciter toutes sortes de concours de partenaires locaux ou départementaux qui sont très nombreux à pouvoir intervenir dans de multiples domaines.
syndicat mixte du bassin du Lot et du bassin du Dourdou de Conques (SMLD)	Pat. PHILOREAU J-Claude CABRIT Claude CALIXTE J-Fr. PRADALIER	Ce syndicat existe depuis le 1er janvier 2014, à la suite de la fusion des syndicats Lot-Colagne, de la Haute vallée du Lot et du Dourdou de Conques. Il est présidé par Jacques BLANC. Son territoire couvre la rivière Le Lot et ses affluents, en amont d'Entraygues-sur-Truyère, et le bassin du Dourdou (de Conques). Il fédère 79 communes des départements de la Lozère et de l'Aveyron. Il porte le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) LOT Amont qui vise à garantir une eau de bonne qualité, en quantité suffisante pour la satisfaction des usages et la préservation des milieux.
commission communale des impôts directs		La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), la taxe d'habitation (TH) et la cotisation foncière des entreprises (CFE) figurent parmi les impôts directs locaux constituant des recettes pour les budgets des collectivités locales (communes, départements et régions notamment). Le mode de détermination des bases d'imposition est particulier pour chacune de ces trois taxes.

commissions	délégués-suppléants	missions
commission communale des impôts directs	Claude CALIXTE J-François PRADALIER J. Pierre COUGOULE Patrice PHILOREAU Céline CHAUVIER J-François BOSCUS J-Claude CABRIT Christian DELLUS et des représentants de la population	Cependant dans les trois cas, il fait intervenir la valeur locative cadastrale du local, calculée notamment à partir de sa consistance réelle, conformément aux dispositions prévues aux articles 324 L à 324X de l'annexe III du Code Général des Impôts (CGI). La mise à jour de ces bases par les services fiscaux est réalisée grâce à un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties de chaque commune qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation voire des rénovations conséquentes. En outre, l'instruction de contentieux peut également donner lieu à une mise à jour de ces bases. En matière de fiscalité directe locale, la CCID : * Signale au représentant de l'Administration tous les changements affectant les propriétés bâties et non bâties portés à sa connaissance ; * Participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (Art 1510 du CGI) ; * Dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence (pour les locaux d'habitation et locaux à usage professionnel) et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens, imposables à la taxe foncière sur les propriétés bâties et à la taxe d'habitation et établit les tarifs d'évaluation correspondants (Art 1503 et 1504 du CGI); * Formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés bâties (Art 1505 du CGI) et non bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance à l'aide des listes 41 bâti et non bâti décrites en annexe 1 et 2 ; Parallèlement, la CCID informe et l'administration de tous les changements qu'elle a pu constater et qui n'ont pas été portés à la connaissance du service * Donne des avis sur les réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Art R 198-3 du Livre des Procédures Fiscales).
comité national d'action sociale du personnel communal	J-François PRADALIER et des représentants de la population	Association loi 1901, le Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales constitue un outil précieux pour les responsables des structures locales. Il leur propose en effet une offre unique et complète de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales de leurs personnels, agents de la fonction publique territoriale et salariés d'établissements publics.
bâtiments communaux	V. RABREAUD Claude CALIXTE J-Claude CABRIT J-P COUGOULE J-F BOSCUS	La commission donne son avis sur les acquisitions et ventes immobilières. Elle participe à l'élaboration des projets immobiliers communaux, gère le patrimoine notamment les travaux suite au départ de locataires.
environnement, assainissement et aménagement du foncier rural	Chr. DELLUS Val. RABREAUD Vir. MALTESE-COLAS	Cette commission est compétente pour se saisir des problèmes d'assainissement dans la commune mais aussi d'environnement comme dans le cadre du futur PPRI Dourdou prescrit.
embellissement du village	Vir. MALTESE-COLAS J-Claude CABRIT Val. RABREAUD	Comme son nom l'indique, cette commission a en charge le fleurissement et l'embellissement du village. A ce titre, elle a inscrit, cette année encore Villecomtal dans le concours des villages fleuris.
budget - finances	J-F PRADALIER P. PHILOREAU Cél. CHAUVIER F. COSTES	La commission étudie les incidences financières de l'ensemble des projets municipaux (coûts, sources de financement, emprunts...) Elle établit en étroite collaboration avec le Maire et Trésorier Général le budget communal qui sera soumis au vote du Conseil municipal.
relation avec les associations / culture et tourisme	P. PHILOREAU-F. COSTES V. MALTESE-C-J-F BOSCUS Cl. CALIXTE	La commission communication prépare les différentes publications de la commune : bulletin communal (que vous êtes en train de lire) et site internet. Elle assure la coordination avec le SI d'Estaing.
appel d'offres	P. PHILOREAU F. COSTES J-C CABRIT J-Fr. BOSCUS J-Fr. PRADALIER Ch. DELLUS	Les travaux, en fonction de leur montant estimatif sont soumis à procédure en application du code des marchés publics. La commission d'appel d'offres assiste à l'ouverture des plis . Elle examine les candidatures, élimine les offres non conformes à l'objet du marché et choisit l'offre économiquement la plus avantageuse. La CAO propose l'offre retenue au conseil municipal.